## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup> EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Serge Péloquin	Maire	100 687	17 044	10 583	404
Dominique Ouellet	Conseiller	24 725	12 363		
Jocelyn Mondou	Conseiller	24 725	12 363	202	101
Alain Maher	Conseiller	16 484	8 242	538	269
Patrick Péloquin	Conseiller Conseiller	24 725	12 363		
Benoit Guévremont	Conseiller	24 725	12 363		
Martin Lajeunesse	Conseiller	24 725	12 363		
Olivier Picard	Conseiller	24 725	12 363		
Sylvie Labelle	Conseiller	24 725	12 363		

## Note

<sup>1.</sup> Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).